

DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS

Le lycée des métiers du BTP a fait de l'ouverture à international. un axe fort du projet d'établissement. A cet effet. il s'est doté d'une commission internationale.

Nous pensons en effet que dans le contexte insulaire dans lequel nous évoluons, nous nous devons de former des citoyens du monde. des jeunes capables de s'expatrier.

Nous nous situons ainsi dans la ligne du projet de l'Académie Martinique qui fait de international une voie de Développement.

La mobilité à des fins d'apprentissage aide les uns et les autres à renforcer leurs compétences professionnelles, sociales et interculturelles. Les stages en entreprises à l'extérieur de l'académie représentent donc une réelle opportunité de Formation tant en terme de savoir-faire que de savoir-être Acquis linguistiques, professionnels, confiance en soi et Adaptabilité.

D'abord sortante. notre mobilité s'est déployée dans les pays proches.

En effet, notre établissement s'est placé dans cette dynamique depuis avril 2011, par le développement d'échange avec le Canada, Des lycéens de la section bois ont pu y effectuer une période de formation en entreprise et nous devons accueillir prochainement des professeurs et des apprentis canadiens.

Dans le cadre d'un accord bilatéral conclu entre le Recteur de l'académie et le Ministre de l'éducation de Ste Lucie, nous avons établi un projet de jumelage entre un collègue à Castries, et notre lycée.

Ce partenariat se déclinera à travers des échanges virtuels et physiques (échanges de professeurs. stages en entreprise). Une action est prévue pour la prochaine rentrée scolaire.

Enfin, la municipalité du territoire sur lequel est installé notre lycée a un accord de jumelage avec une ville de Cuba. Cet accord de jumelage nous a été étendu, dans la mesure où des lycéens devront partir en stage à Cuba et participer à des chantiers école.

Nous souhaitons maintenant privilégier l'Europe. La stratégie d'ouverture européenne vise à conforter voire à élargir notre champ d'action, ouverture que nous pratiquons déjà cette année avec le programme Leonardo. Il s'agit pour nous de participer à l'objectif de l'Europe qui est de doubler d'ici 2020 la proportion d'étudiants qui accomplissent une période de formation à l'étranger en la portant à 20%. Dans cette période de concurrence et de crise économique, les établissements d'enseignement supérieur sont les partenaires essentiels dans la mise en œuvre de la stratégie de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur en lien avec la recherche, l'innovation et les entreprises. Notre établissement pour son cycle court de renseignement supérieur est au cœur du programme 2014-2020 de l'UE pour l'éducation, la formation. la jeunesse et le sport et peut participer à ce défi. Pour maintenir et doper sa croissance économique, l'Europe a besoin de capital humain ayant des compétences transversales et innovantes, réactif et capable de s'adapter aux grands défis mondiaux. Avec l'appui des services académiques et des collectivités territoriales pour le complément de financement, nous tenons à donner à nos étudiants et à nos professeurs ces nouvelles opportunités.

Nous nous donnons pour mission de former des techniciens supérieurs capables de s'exporter et d'être opérationnels pour travailler en Europe. en améliorant leur compétence et leur employabilité. Nous tenons aussi à offrir à nos professeurs des Opportunités d'échanges avec leurs homologues européens. Cette démarche volontariste permettra d'offrir à nos étudiants une pratique opérationnelle des langues vivantes en particulier l'anglais, et une approche interculturelle de l'espace européen. La stratégie d'ouverture européenne vise aussi à construire un réseau d'établissements partenaires avec lesquels nous pourrions établir des échanges virtuels.

Pour réaliser ces ambitions, une organisation spécifique a été adoptée.

Sur le plan matériel et afin de faciliter les échanges, nous projetons d'installer dans notre établissement une salle de visioconférence. Actuellement des salles ont des accès internet permettant de développer des plateformes d'apprentissages virtuelles.

Sur le plan humain, l'animation de l'international a été confiée à une équipe pluridisciplinaire constituée en une commission internationale. Dès la rentrée 2013. Celle-ci organisera des séances d'information à l'attention de la communauté éducative (professeurs et élèves) afin de promouvoir les programmes européens notamment les visites d'études, Comenius, Erasmus mundus .. La commission travaillera en étroite collaboration avec des prestataires européens qui nous apporteront les aides et le soutien logistique nécessaires à la concrétisation de nos projets (recherche de stages, hébergement, préparation linguistique sur place et suivi).

Notre organisation prévoit également une formation supplémentaire en langue. notamment dans les matières professionnelles ou une partie des cours pourra être dispensée en langue étrangère.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Dans sa stratégie de modernisation et d'internationalisation, l'établissement prévoit deux phases. Dans un premier temps, mettre en place l'organisation des mobilités sortantes pour les étudiants effectuant leur stage en entreprise en Europe et /ou dans les pays non participants de l'UE et des mobilités d'enseignement et de formation pour les enseignants des disciplines professionnelles et générates. A l'issue de cette première étape, les conditions seront créées pour l'élaboration de projets de coopération européenne et internationale.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompte de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur") en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caracteres).

Langue originale [FR]

Le but de notre politique de modernisation et d'internationalisation de notre unité d'enseignement est de permettre aux étudiants de Brevet de Technicien Supérieur d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires, non seulement à l'obtention de leur diplôme et à leur insertion professionnelle mais également à la poursuite d'étude dans de meilleures conditions jusqu'au troisième cycle de l'enseignement supérieur. L'atteinte de ces objectifs passe par l'augmentation du niveau de qualification des diplômés, par la rénovation des méthodes d'apprentissage, l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur. La mobilité des étudiants et de leurs enseignants, les partenariats développés avec les entreprises tant sur le plan local, régional et international contribueront à conforter notre politique d'internationalisation.

Les périodes de formation en Europe conduiront les formés à se confronter à de nouvelles techniques, à découvrir des nouveaux savoir-faire et savoir-être. Cette mobilité renforcera leur compétence professionnelle, sociale et interculturelle et leur aptitude à l'emploi. Ces acquis pourront être réinvestis sur le plan local (l'établissement) et favoriser le développement régional par un échange ouvert de connaissances et de compétences.

La participation au programme conduira également l'établissement à tirer meilleur partie des nouvelles technologies, pour permettre des expériences d'apprentissage et un enseignement plus performant.

• COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)